



## Réforme des ESPE :

### Le projet du gouvernement : précariser les enseignant-e-s stagiaires

Les annonces faites par la Cour des Comptes suivies de celles du ministre de l'éducation JM Blanquer sont inquiétantes. La réforme des ESPE voulue par le gouvernement pour 2019 prévoit **la fin du statut de fonctionnaire pour les enseignant-e-s stagiaires**

#### L'objectif du gouvernement ?

Rationaliser la formation des enseignant-e-s en distinguant nettement l'admissibilité (en L3) de l'admission (deux ans plus tard).

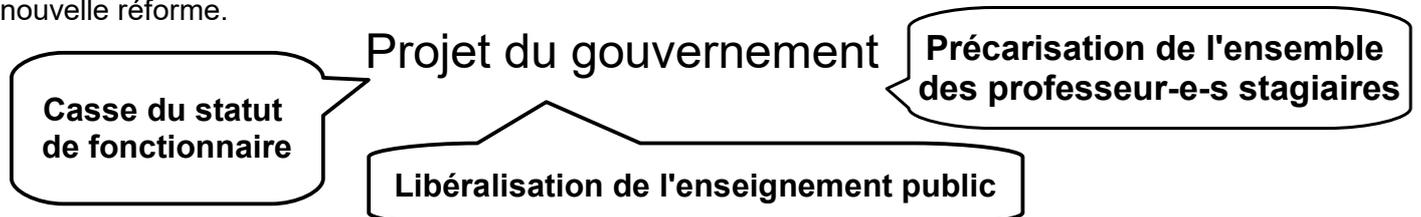
Le gouvernement prévoit le statut de contractuel pour les étudiants admissibles ce qui risque fort de fragiliser un travail collectif nécessaire qui ne peut que s'inscrire dans la durée. Cela répondrait aussi à l'annonce faite du gouvernement de réduire le nombre de fonctionnaires de 50 000 en s'attaquant au statut des enseignant-e-s stagiaires. Ce statut de contractuel-le s'accompagne d'une rémunération à hauteur de 450 euros pour un tiers-temps face à élèves en M1 et de 900 euros pour un mi-temps en M2 (contre environ 1400 euros actuellement).

La CGT Educ'Action Créteil revendique un concours en fin de licence pour permettre aux enseignant-e-s stagiaires un processus de formation progressif sur deux ans. Mais le statut de fonctionnaire stagiaire reste une protection pour les conditions de travail des collègues et d'apprentissage des élèves.

Ainsi ne réaliser l'admission au concours qu'à l'issue du master dégrade le statut et la rémunération des futurs enseignant-e-s.

De plus ce statut de contractuel obligerait les stagiaires à trouver un poste auprès des chefs d'établissement renforçant de fait leur pouvoir et leur contrôle sur les enseignants. Ce pouvoir accru des chefs d'établissements fait également parti des ambitions du ministre de l'Éducation Nationale : désormais ils participent à la note d'inspection des professeurs. Ces nouvelles compétences ont pour conséquences de creuser les inégalités entre les établissements et d'augmenter la pression sur le corps enseignant ; et donc de dégrader les conditions de travail du personnel dans les établissements.

La réforme des ESPE voulu par le ministre pour la rentrée 2019 ne cesse d'inquiéter les différents acteurs de l'éducation nationale (syndicats, professeur-e-s, étudiant-e-s ...) qui n'ont pas été concertés pour cette nouvelle réforme.



Il est temps de se mobiliser collectivement pour exiger l'arrêt immédiat d'économies dans l'éducation.

"Toutes et tous mobilisé-e-s le 7 septembre à l'ESPE de Paris 56 Boulevard des Batignolles, en Assemblée Générale des formateurs et usagers des ESPE d'île de France pour discuter des réformes à venir et construire un plan de lutte collective, le 7 septembre à 18h à la Bourse du Travail de Paris (3 rue du Château d'eau 75010)"